



Dans un contexte de crise économique, la commande publique a du bon

La commande publique doit jouer un rôle dans la relance économique du pays. Les acteurs régionaux se mobilisent pour faciliter l'accès à ces marchés à toutes les entreprises.

- Des montants en baisse. En France, les marchés publics (hors concessions) ont représenté 71 milliards d'€ en 2020, selon les données du baromètre de la commande publique. C'est le montant le plus bas depuis près de 10 ans, en baisse de 18 % par rapport à 2019. Un recul qui s'explique par le double effet de la crise sanitaire et des élections municipales et intercommunales qui ont toujours un impact. En effet, « si l'on compare ces chiffres avec le volume d'achats de la moyenne du dernier cycle électoral, cette diminution peut être ramenée à 9 % » selon les auteurs de l'étude. Ce fort recul s'inscrit dans un contexte de baisse de la commande publique depuis 2012 (96 milliards d'€ à l'époque), avec un regain qui avait néanmoins été observé entre 2017 et 2019. Les Hauts-de-France font partie des régions où la baisse de la commande publique a été l'une des plus fortes l'année dernière, à - 20,1 % pour 5,134 milliards d'€ (bâtiment et travaux publics, services, fournitures...).

- Un outil du plan de relance. « La commande publique, boostée par le plan de relance va être l'un des moyens pour éviter le traumatisme économique post-Covid », souligne Jacques Vernier, président de l'Observatoire régional de la commande publique (ORCP) depuis le début de cette année. « Il s'agit aussi de profiter du plan de relance pour favoriser une reprise respectueuse de l'environnement, inclure des clauses sociales et s'appuyer sur des entreprises innovantes. »

- Faciliter l'accès aux marchés publics. L'accès aux marchés publics n'est cependant pas si simple pour les entreprises, notamment pour les plus petites d'entre elles. « Les entreprises font état d'une complexité des procédures et d'un manque d'harmonisation entre les demandes des acteurs publics », explique Jacques Vernier. « Il faut davantage de fluidité de la commande publique avec des contrats plus simples, mieux rédigés. » Un dossier de consultation simplifié a été élaboré au sein de l'ORCP grâce à un service de la Métropole européenne de Lille. « Le but est de le faire adopter par le maximum d'acheteurs publics de la région ».

L'accès à l'information sur les marchés publics est une autre problématique des entreprises. « Nous travaillons sur une plate-forme qui centralisera l'ensemble des marchés publics de la région, un guichet unique qui renverra vers les sites existants et qui permettra de faire des recherches par territoire, par secteur d'activité. » Elle devrait être opérationnelle dès cette année. « Nous voulons faciliter les choses. On souhaite que tout le monde adhère au plan de relance. »

Des clauses plus vertes, plus sociales, plus innovantes

« La commande publique ne doit pas être qu'un acte d'achat », note Laurent Buchaillat, secrétaire général pour les affaires régionales Hauts-de-France. « Il faut lui donner de la valeur. » Le mot d'ordre c'est davantage d'actions en faveur de l'environnement, du social et de l'innovation.

L'Observatoire régional de la commande public cherche à simplifier les démarches. Pour les clauses sociales, par exemple, qui prévoient le recrutement de personnes handicapées ou en insertion économique, un réseau de « facilitateurs » a été mis en place et va être renforcé pour mettre en relation entreprises et structures spécialisées. Pour l'innovation, l'Agence Hauts-de-France Innovation Développement (HDFID) a entamé un processus de labellisation des entreprises innovantes. Ce label (50 entreprises prévues cette année) pourra

[Visualiser l'article](#)

permettre de signer un contrat avec ces entreprises sans passer par un marché public (dans certaines conditions).

Sur les clauses environnementales, c'est le CD2E qui peut intervenir. « Quand on veut inclure des produits écologiques ou locaux par exemple, il faut s'assurer que ces clauses ne soient pas en contradiction avec les règles européennes ou françaises », insiste Frédérique Seels, directrice générale du CD2E. La structure de Loos-en-Gohelle qui accompagne la transition écologique a lancé en novembre laclauseverte.fr, un site qui recense aujourd'hui 120 clauses environnementales, à disposition de tous, qui peuvent être copiées-collées dans les marchés publics. « Nous accompagnons les acteurs dans la région et ailleurs. Il suffit de nous contacter. C'est une démarche vertueuse qui peut servir au-delà des Hauts-de-France. »

Qu'est-ce que la commande publique?

Par l'expression « commande publique », on entend les commandes de travaux, de services, de fournitures qui sont effectuées par les acteurs publics comme l'État, les collectivités locales, les hôpitaux, les entreprises publiques... L'Observatoire régional de la commande publique des Hauts-de-France (ORCP), créé par le préfet, est opérationnel depuis 4 ans. Il vise à sensibiliser les donneurs d'ordre et faire mieux connaître les enjeux de la commande publique, notamment en facilitant l'accès aux entreprises de la région.. Il cherche également à accroître la performance d'achat des collectivités publiques grâce au partage de bonnes pratiques. Des têtes de file ont été désignés par thématique: l'agence régionale de l'innovation et du développement (HDFID) pour l'innovation, le CD2E pour les questions environnementales, la DIRECCTE pour l'aspect social...



La mairie de Bruay-La-Buissière en travaux en ce début d'année 2021. Environ 8,3 milliards de travaux (bâtiment et travaux publics) sont envisagés dans la région entre 2021 et 2023. PHOTO LUDOVIC MAILLARD - VDN.